

Rapport annuel sur l'état de la France en 2016

Déclaration du groupe de l'artisanat

Malgré quelques signes de reprise économique en 2015, le diagnostic effectué au regard des 10 indicateurs complémentaires au PIB atteste de la fragilité de la position de la France dans un certain nombre de domaines.

Nous sommes donc loin d'une trajectoire d'amélioration durable. En effet, de nombreux signaux sont encore dans le rouge.

C'est notamment le cas de la situation de l'emploi, où la France reste à la traîne par rapport aux pays d'Europe du Nord, en particulier sur l'insertion professionnelle des jeunes. C'est également le cas de notre ambition en matière de recherche qui reste très en deçà des défis scientifiques et technologiques à relever, et de l'enjeu du positionnement de toutes les filières de notre économie au sein de la compétition mondiale. C'est encore le cas du poids de la dette publique française, qui reste bien supérieure à la moyenne européenne, sans pour autant que les investissements publics n'assurent l'effet de levier nécessaire à une véritable reprise économique.

De plus, comme le souligne l'avis, notre pays reste marqué par un déficit de confiance dans le présent et dans l'avenir, qui handicape fortement les perspectives d'un retour de la croissance.

Les études et enquêtes le confirment ; du côté des entreprises, ce pessimisme freine les investissements et l'embauche, et, du côté des ménages, il restreint la consommation. Il fragilise également notre cohésion sociale.

La persistance de ce manque de confiance d'année en année, est un véritable appel adressé aux pouvoirs publics. S'attaquer à ses causes devient impératif.

À cet égard, le groupe de l'artisanat estime que la question de l'emploi - première préoccupation des Français - doit devenir une réelle priorité et guider l'ensemble de l'action publique.

Il faut s'appuyer principalement sur les deux leviers que sont d'une part, la montée en qualification et d'autre part, la recherche d'une meilleure adéquation entre les formations et les besoins d'emplois de l'économie.

Ces leviers doivent être pleinement mobilisés ; autant pour favoriser l'insertion professionnelle future des jeunes, que pour permettre le retour à l'emploi des chômeurs, mais aussi pour assurer l'employabilité des actifs en anticipant les transitions professionnelles. La formation concerne également les travailleurs indépendants, appelés à compléter ou renforcer leurs compétences pour répondre notamment aux nouvelles attentes de la société en matière environnementale.

L'action publique doit donc être déterminée autour de ces objectifs, qu'il s'agisse d'accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours professionnel, ou d'encourager les formations en apprentissage comme la formation continue pour toutes les catégories d'actifs.

Mais cela exige des politiques publiques cohérentes. Ainsi, la qualification ne peut être élevée au rang de premier sésame vers l'emploi, et en même temps être considérée comme accessoire pour l'exercice indépendant de certains métiers !

La cohérence de l'action publique est en effet primordiale pour restaurer la confiance des acteurs économiques, comme le sont aussi la stabilité et la lisibilité des dispositions légales et réglementaires. Or, en ces domaines, l'objectif est loin d'être atteint.

On ne peut dénoncer le *dumping* fiscal et social au niveau européen et en même temps prendre des dispositions au niveau national qui encouragent les distorsions de concurrence entre les entreprises. C'est notamment le cas avec le régime de la microentreprise qui implique une fiscalité et des charges moindres, et fragilise ainsi au sein d'un même secteur d'activité, les entreprises exerçant sous un régime de droit commun.

De même, on ne peut à la fois déclarer la lutte contre la complexité administrative et en même temps imposer régulièrement de nouvelles formalités aux entreprises.

Enfin, le groupe de l'artisanat tient à rappeler la nécessité, soulignée à de multiples reprises dans les avis du CESE, de mieux évaluer en amont les impacts des politiques publiques, comme de mesurer régulièrement leur efficacité.

Pour conclure, le groupe de l'artisanat appuie l'appel lancé par le présent avis de prendre toute la mesure du manque de confiance français et, par conséquent, d'agir en s'attaquant à nos défaillances, en consolidant nos atouts et surtout en investissant dans la préparation de l'avenir.

Le groupe de l'artisanat a voté cet avis.